

### Choix de la parcelle :

La mélisse s'adapte à la plupart des sols, mais elle préfère les sols argileux, et elle tolère les sols humides. Elle s'implante sur toutes les altitudes et toutes les expositions, même si elle a une préférence pour les lieux ombragés.

Un pH de 5 à 7,7 lui sera favorable.

Sur le territoire de la Loire, des sols du type chaninats ou fromentaux seraient adaptés.

### Implantation :

La durée de la rotation doit être d'au moins trois ans sans mélisse ou autre labiée pérenne.

Des faux semis sont conseillés avant implantation.

La densité des plants peut atteindre 45 000 plants à l'hectare, espacés de 0,30 mètres sur la ligne et de 75 mètres entre les lignes.

La plantation des plants à racines nues peut se faire entre avril et mai, afin d'éviter les gels. On peut également planter en septembre

Pour les plants en mini-mottes, l'implantation se fait aussi entre avril et mai, mais se réalise aussi en septembre pour les zones de plaine aux hivers moins rigoureux.

### Fertilisation :

On ne fertilise pas l'année de plantation, mais on peut apporter 10 à 15 tonnes par hectare de compost l'hiver avant la plantation. Ensuite, 50 unités d'azote, de phosphore et de potassium pourront être apporté.



## Désherbage :

Il peut se faire à la herse étrille et à la bineuse guidée. Les faux semis et la rotation doivent permettre de limiter au maximum la pression des adventices.

## Irrigation :

L'irrigation est nécessaire au moment de l'implantation, mais elle n'est pas indispensable pour la suite de la culture, notamment sur les sols argileux. Sur les sols sableux en revanche, elle pourra être envisagée.

Un écimage peut être réalisé l'année de la plantation.



## Sensibilité aux ravageurs et aux maladies :

La chrysomèle peut faire des dégâts sur la mélisse, ainsi que quelques champignons comme l'antracnose et le phoma.

## Récolte :

La première récolte se fait à partir de 12 mois.

En herboristerie, la récolte est réalisée avant floraison (avril-mai), alors qu'elle ne se réalise qu'en début floraison (juin-juillet) pour l'huile essentielle.

Elle peut se faire à l'aide d'une faucheuse auto-chargeuse ou d'une coupeuse à lavande.

En système irrigué, la dernière récolte est la sixième année, la douzième année dans les systèmes non irrigués.

## Bibliographie :

Chambre d'Agriculture de Rhône-Alpes, 2015. La mélisse en agriculture biologique.

Entreprise AgroExpert Inc, 2003. La mélisse : Guide de production sous régie biologique. Filière des plantes médicinales biologiques du Québec. Québec : Bibliothèque nationale du Québec. [Consulté le 20 juillet 2021]. Disponible à l'adresse : <https://www.agrireseau.net/agriculturebiologique/documents/78334/la-melisse-guide-de-production-sous-regie-biologique>



**Loire**  
LE DÉPARTEMENT

Avec  
la contribution  
financière du compte  
d'affectation spéciale  
développement  
agricole et rural  
CASDAR

  
**MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
ET DE L'ALIMENTATION**  
Liberté  
Égalité  
Fraternité

Chambre d'Agriculture de la Loire

43 avenue Albert Raimond - BP 40050 - 42272 ST PRIEST EN JAREZ CEDEX

Fax : 04 77 92 12 78 - Email : [cda42@loire.chambagri.fr](mailto:cda42@loire.chambagri.fr)

Site Web : [www.loire.chambre-agriculture.fr](http://www.loire.chambre-agriculture.fr)

**Contact : Marie-Françoise FABRE**

Avril 2022